

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE BUREAU
DU SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025**

Présidence : M. AULBACH.
Présents : MME CHOUMAKER et ROBIN, MM. BERNARD, BOCK et CLEMENT.
Excusés : MM TAESCH (Président délégué du DMF), HURULT (représentant le CD du D.M.F.)
Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

AGENDA TECHNIQUE

- 05/09/2026 : Stage annuel des arbitres de District et arbitres stagiaires de la SCA Metz.
- La date de stage étant communiquée un an à l'avance, les arbitres pourront s'organiser pour se libérer de toute contrainte afin d'assister à ce stage de recyclage obligatoire.
- Les clubs des arbitres concernés sont priés de prendre bonne note de cette information et de s'assurer que leur(s) arbitre(s) répondront présents car il est essentiel que les clubs bénéficient d'arbitres formés et recyclés afin de garantir au mieux une certaine équité de leurs compétitions.
- Les candidats arbitres recevront cette information lors de leur passage en F.I.A. (formation initiale à l'arbitrage).

DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

